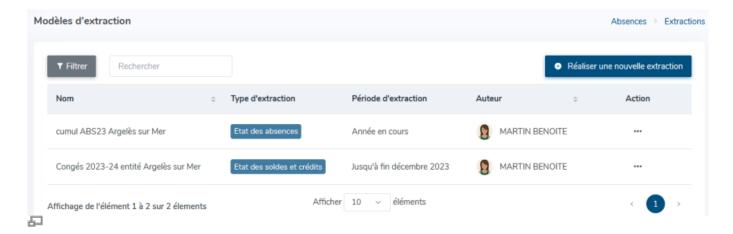
Comment obtenir le nombre de jours travaillés des utilisateurs de mon périmètre sur une période ?

En tant que gestionnaire, cette extraction vous permet de connaître les jours travaillés et le total des jours d'absences sur une période définie.

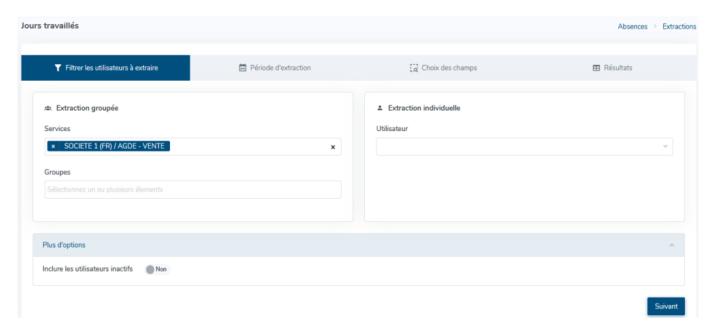
Rendez-vous dans le module : Absences > Extractions

- Modèles d'extractions
- Etape 1
- Etape 2
- Etape 3
- Etape 4



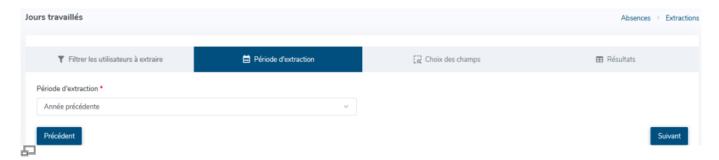
Cet écran affiche les modèles d'extraction conservés précédemment. En tant que gestionnaire, vous ne visualisez que vos extractions.

Pour générer une nouvelle extraction, cliquez sur "**Réaliser une nouvelle extraction**" et ici sélectionnez "**Jours travaillés**".

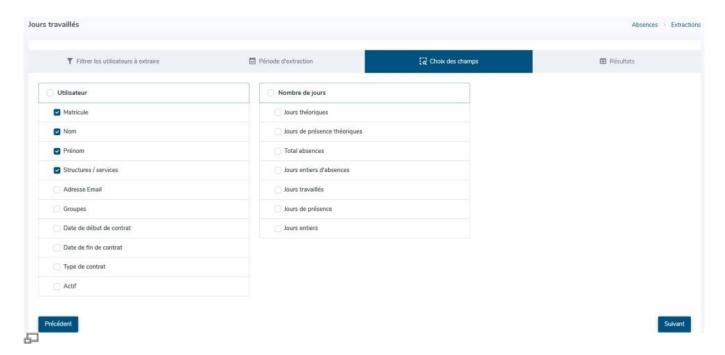




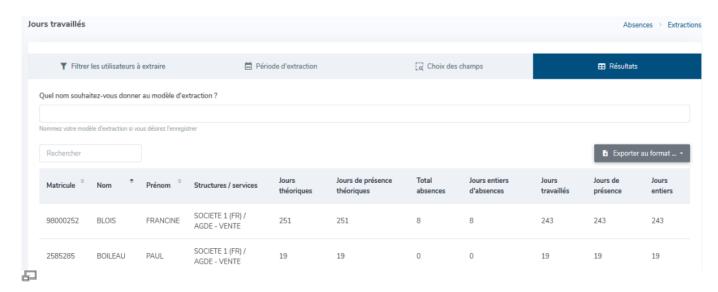
Utilisez les filtres à votre disposition pour sélectionner le périmètre ou l'utilisateur souhaité.



Sélectionnez la période d'extraction que vous souhaitez cibler.



Cochez les valeurs et nombres de jours d'absence que vous souhaitez extraire et voir s'afficher.



Vous obtenez un tableau complet qu'il vous est possible de nommer si vous souhaitez le garder

https://manuel.ohris.info/ Printed on 2025/11/12 06:35

comme modèle (auquel cas il s'affichera en 1ère page).

Vous pouvez également exporter ces données au format excel ou csv.

Et cliquez enfin sur le bouton "Terminer" en bas de page.

Exemple pour un utilisateur sur le mois d'avril 2024 :

Matricule *	Nom	Prénom [‡]	Structures / services	Jours théoriques	Jours de présence théoriques	Total absences	Jours entiers d'absences	Jours travaillés	Jours de présence	Jours entiers
10000005	FONTENAY	MAXENCE	SOCIETE 1 (FR) / ARGELES SUR MER - VENTE	21	21	5.5	7	15.5	17	14
5										

Les données affichées correspondent à :

- Jours théoriques : il s'agit du nombre de jour(s) ouvré(s) sur le mois (ou l'année selon la période choisie)
- Jours de présence théoriques : il s'agit du nombre de jour(s) de présence selon le cycle de travail sur la même période que ci-dessus,
- Total absences : il s'agit du nombre de jour(s) ouvré(s) d'absence sur le mois,
- Jours entiers d'absences : dans cette colonne figure le nombre de jours d'absences, que ce soit une demi-journée ou non. Il n'y aura jamais de demi-journée dans cette colonne,
- Jours travaillés : il s'agit du nombre de jour(s) ouvré(s) travaillé(s) sur le mois, le calcul déduit les absences,
- Jours de présence : ils s'agit du nombre de jour(s) de présence du salarié, même s'il était présent une demi-journée. Le calcul ne prendra pas en compte la demi-journée, mais la présence du salarié. Il n'y aura donc jamais de demi-journée dans cette colonne,
- Jours entiers : il s'agit du nombre de jours entiers de présence du salarié, contrairement au jours entiers d'absences, ici les demi-journées ne sont pas inclus dans ce calcul.

From:

https://manuel.ohris.info/ - Documentation oHRis

Permanent link:

https://manuel.ohris.info/doku.php/module_conges:gestionnaire_jours_travailles

Last update: 2025/11/05 13:46

